

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2020 à DEYME

La situation sanitaire actuelle ne permet pas à la Mairie de Deyme d'organiser dans sa forme habituelle, la cérémonie de commémoration de la Victoire et de la Paix et Hommage à tous les morts de la France.

En effet, selon les directives de la Ministre Geneviève Darrieussecq, elle ne sera pas ouverte au public et se déroulera dans un format très restreint.

Le mercredi 11 novembre à 11h aura lieu un dépôt de gerbe au monument aux morts de Deyme et un hommage sera rendu par Monsieur le Maire en présence du porte-drapeau Jean Hébrard

Une délégation du Conseil Municipal, et 2 administrés sont autorisés à participer à cet hommage en respectant strictement les mesures de distanciation et les gestes barrières.

Le Maire et Le Conseil Municipal.